



REPÚBLICA D'ANGOLA
MISSÃO PERMANENTE D'ANGOLA
ÀPÓS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENÈVE

31

Projet d'Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia, Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 13eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universelle de la République d'Indonésie

Excellence Mr le Ministre,

Mr le Vice Président,

Permettez -moi de souhaiter la bienvenue à la Délégation de la République de l'Indonésie conduite par son Excellence Mr Marty Natalegawa, Ministre des affaires Etrangères à l' occasion de la 13eme session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universelle (UPR).

La République d'Angola se félicite de l'engagement continu de l'Indonésie envers les mécanismes de droits de l'homme.

L'Angola se félicite des efforts déployés par l'Indonésie dans la promotion des droits et libertés fondamentales, de même que pour son adhésion à la plupart des instruments internationaux visant la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Nous saluons l'attention particulière que le gouvernement indonésien accorde la politique de promotion des femmes occupent une position de plus en plus significative dans la société Indonésienne et participe activement dans la vie politique du pays.

Nous aimerions recommander à la République de l'Indonésie de poursuivre cette politique en vue de promouvoir et protéger les droits des femmes.

Nous recommandons aussi, d'accroître ses efforts dans le domaine de la protection des droits des enfants, en particulier contre la violence domestique.